



Samuel CREVEL

screvel@racine.eu

T. +33 (0)1 44 82 43 00

F. +33 (0)1 44 82 43 43

Barreau de Paris (2014)
Associé du cabinet Racine
depuis 2016

DR OIT AGR OALIMENTAIRE - DR OIT PUBLIC

Spécialiste reconnu du droit de l'agriculture, Samuel Crevel est amené quotidiennement à assister des opérateurs de ce secteur (exploitants, coopératives, négociants, interprofessions, propriétaires...), à tous les stades de la production des denrées et de leur commercialisation.

Droits de l'exploitation (bail rural, SAFER, contrôle des structures, structuration et transmission de l'exploitation...), des coopératives agricoles et des signes de qualité sont ses domaines d'intervention les plus fréquents.

Samuel Crevel est également fréquemment appelé à conseiller des propriétaires forestiers pour la gestion de leur domaine.

Il est enfin sollicité régulièrement par des collectivités territoriales, lorsque, notamment, celles-ci (ou leurs élus) font l'objet de poursuites pénales.

DOMAINES D'INTERVENTION

- Droit agricole
- Droit viticole
- Droit forestier
- Droit pénal
- Droit des collectivités territoriales
- Droit de l'environnement

PARCOURS

- Conseiller référendaire à la Cour de cassation (2010 - 2013)
- Chef du bureau des exploitations, de l'aménagement rural et de l'environnement au Ministère de l'agriculture (2007- 2010)
- Chef adjoint au bureau de droit immobilier au Ministère de la Justice (2004 - 2007)
- Président du tribunal d'instance d'Épernay (1994 - 2003)

FORMATION

- Doctorat en droit de l'Université de Paris II Panthéon-Assas (2009)
- DEA de droit privé de l'Université de Caen (1992)
- Ecole nationale de la magistrature (1990 - 1993)

LANGUES

Français / Anglais

AUTRES

- Maître de conférences associé à Paris I Panthéon-Sorbonne (cours de droit de l'agriculture dans le M2 éponyme et dans le M2 notarial)
- Chevalier dans l'ordre du Mérite Agricole
- Ancien président de la section juridique du Haut Conseil de la Coopération Agricole

PUBLICATIONS

Co-directeur scientifique de la Revue de Droit Rural. A ce titre, il rédige depuis 2006 une chronique mensuelle sur les baux ruraux, les SAFER et le contrôle des structures ainsi que des articles fond sur ces matières et sur celle des coopératives agricoles parmi lesquels :

- « Le bail viticole et les figures contractuelles alternatives », *Revue de droit rural*, 2016
- « La cession du raisin », *Revue de droit rural*, 2013
- « La vigne et le contrat », *Revue de droit rural*, 2012
- « Les contrats relatifs à l'exploitation viticole », *Revue de droit rural*, 2009
- « Le stock viticole, objet de garanties », *Revue de droit rural*, 2008
- « Le financement de l'exploitation viticole », *Revue de droit rural*, 2007
- « La mésentente dans l'exploitation viticole », *Revue de droit rural*, 2006
- « L'évaluation de l'exploitation viticole », *Revue de droit rural*, 2005
- « La séparation du couple d'exploitants viticoles », *Revue de droit rural*, 2003

Ouvrage :

- « Collectivités publiques et salariés de droit privé », *LITEC*, 2001

Auteur d'une étude, réalisée en 2006, pour la Caisse des dépôts et consignation ayant pour objet : « la responsabilité pénale des collectivités territoriales et de leurs acteurs en matière de santé et de sécurité du travail ».